

# Communiqué de Presse. 23.06.2020

## Les 5 points clés de la rentrée universitaire 2020 / 2021

Après une fin d'année marquée par un contexte sanitaire exceptionnel, la rentrée et l'année universitaire 2020/2021 seront placées sous le signe de la prudence, de la bienveillance et du plaisir de se retrouver.

Les pré-rentrées se feront en présentiel, par petits groupes, dans le respect des consignes sanitaires et des distanciations physiques. Il n'y aura pas de rentrée décalée, le calendrier habituel sera respecté. Les enseignements seront prévus de façon à permettre un passage à une partie en distanciel si besoin sans modifications majeures d'emploi du temps. Ils pourront dès la rentrée mêler cours en présentiel et en distanciel. Plusieurs pistes sont à l'étude pour doter en matériel informatique les étudiant.e.s en situation de précarité.

Selon l'évolution du contexte sanitaire, le ratio présentiel / distanciel sera susceptible d'évoluer – l'Université de Limoges restant très attachée à des relations sociales et à un enseignement de proximité.

### Un scénario pédagogique souple

Les enseignements pourront être :

- Hybrides : c'est-à-dire que leur forme pourra varier selon les besoins pédagogiques, par exemple une partie assurée en présentiel et une autre assurée en distanciel ;
- Et comodatés : c'est-à-dire qu'ils pourront être dispensés simultanément en présentiel et en distanciel en live, puis en streaming pour les étudiant.e.s qui ne pourraient suivre le cours en temps réel.

L'objectif est de favoriser au maximum le présentiel et d'avoir un scénario permettant d'atteindre un ratio d'environ 50% en présentiel et 50% en distanciel sur le semestre et par étudiant.e si les conditions sanitaires ne permettent plus uniquement le présentiel. Ce ratio pourra être différent selon l'année de formation.

Pour toutes et tous, ce ratio sera susceptible d'être ajusté, selon l'évolution de la situation sanitaire. Le bon suivi de l'année impliquera, plus que jamais, un équipement informatique et une bonne connexion internet.

### Une autre répartition possible des volumes horaires des TP / TD et cours magistraux

La répartition des heures de TP / TD / cours magistraux pourra être repensée, sans remettre en cause les crédits ECTS. Par exemple, certaines heures pourront prendre la forme de points d'étapes afin de s'assurer que les compétences ont bien été assimilées – notamment pour les étudiant.e.s à distance.

Compte-tenu des règles de distanciation physique, le port du masque sera obligatoire pour les TP qui nécessitent des déplacements dans la salle ne permettant pas un respect strict de ces règles. De même que dans les couloirs, très probablement. Attention, les masques ne seront pas fournis par l'établissement.

### **Une évaluation qui donne priorité au contrôle continu**

Le contrôle continu sera fortement encouragé pour l'ensemble des formations, quand cela est compatible avec les objectifs pédagogiques fixés.

### **Une présence organisée et répartie, dans le respect des consignes sanitaires**

Si les mêmes protocoles sanitaires perdurent, dans les amphis, salles de cours, espaces de convivialité, la distance physique d'1 mètre devra être respectée. Pour faciliter le respect des consignes sanitaires, il pourra être mis en place :

- des sens de circulation ;
- un ordre de remplissage et d'évacuation des rangées ;
- des plages horaires étendues et décalées pour éviter les attroupements (début et fin des cours ; transports en commun ; pause repas...), y compris le samedi matin.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de chaque salle/amphi. Le nettoyage des locaux sera également adapté.

### **Les services aux étudiants :**

- Bibliothèques Universitaires : un système de réservation sera mis en place de façon à assurer le respect des règles de distanciation physique. Le port du masque sera obligatoire pour la consultation de livres sur place. Des lingettes et/ou du gel hydroalcoolique seront disponibles. Les consignes seront affichées.
- Salles info en libre accès : un système de réservation sera mis en place de façon à assurer le respect des règles de distanciation physique. Le port du masque sera obligatoire. Des lingettes et/ou du gel hydroalcoolique seront disponibles pour nettoyer le clavier et la souris avant et après utilisation. Les consignes seront clairement affichées.
- SUAPS : suivant la situation sanitaire, la priorité sera donnée aux enseignements des maquettes (STAPS).
- Espaces de convivialité : ils rouvriront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes qui y sont relatives, en faisant notamment attention aux attroupements trop importants.
- Les locaux dédiés à la vie étudiante / locaux associatifs : ils rouvriront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes qui y sont relatives, en faisant attention à ce que la distanciation physique soit toujours respectée.